

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	14.05.2018	22h52	18.144	DFS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Olga Barben		
Titre : Retard dans le paiement des impôts, Neuchâtelois en tête : que fait le gouvernement ?		
Contenu :		
<p>Les Neuchâtelois sont en tête du classement national des mauvais payeurs dans le versement de leurs impôts à l'État. Que fait le gouvernement pour améliorer cette situation préoccupante ?</p> <p>Les contribuables neuchâtelois ne sont plus en mesure de payer leurs impôts dans les délais impartis.</p> <p>Peut-on savoir, lors de ces dernières années, la part des contribuables qui ne payent pas leurs impôts faute de liquidités suffisantes par rapport à ceux qui font preuve de négligence ?</p> <p>L'évolution de la fiscalité dans notre canton ne risque-t-elle pas d'amplifier encore ce phénomène dans les années à venir ?</p> <p>En dehors d'un chômage élevé, notre gouvernement connaît-il les causes principales de l'attitude des contribuables du canton qui ne payent pas leurs impôts sans que l'office des poursuites s'en mêle ?</p> <p>Devant ce problème qui pousse à l'appauvrissement d'une frange déjà fragilisée des habitants de notre canton, notre gouvernement a-t-il pris ou va-t-il prendre des mesures pour améliorer la situation ?</p>		
Développement :		
<p>Une récente enquête diligentée à l'échelle nationale et reprise par différents médias laisse apparaître que les contribuables neuchâtelois n'arrivent plus à payer leurs impôts dans les délais, obligeant l'État à procéder à l'encaissement des impôts dus par voie de saisies. Cette enquête montre où les Suisses ne payent pas leurs impôts. Dans notre canton, l'administration fiscale a dû engager 17'677 procédures de poursuites alors que les contribuables neuchâtelois sont au nombre de 120'000. Ce sont donc près de 15% des contribuables qui se retrouvent en moyenne chaque année aux poursuites pour ne pas avoir pu verser le montant des impôts dus.</p> <p>Cette situation est préoccupante lorsqu'en plus on prend encore en compte que certains contribuables se sont endettés en recourant à du petit crédit afin de verser leurs impôts dans les délais légaux.</p> <p>Au final, ce sont le plus souvent des contribuables avec des problèmes financiers et des revenus faibles qui ne payent pas leurs impôts dans les délais et qui se voient en plus affectés par des frais judiciaires et de poursuites en supplément du montant de leurs impôts.</p> <p>Cette évolution négative de la situation financière d'une frange des habitants de notre canton pourrait encore s'accroître pour les contribuables neuchâtelois avec l'augmentation de la fiscalité.</p> <p>Cette situation n'est certainement pas le fait que les Neuchâtelois rechignent davantage que les contribuables d'autres cantons à payer leurs impôts, mais bien celui de difficultés économiques supérieures. Le recours à l'emprunt signifie aussi, pour bon nombre d'entre eux, le début d'un engrenage, alors que l'ouverture de poursuites contre ces contribuables en difficulté les pousse vers le minimum vital.</p>		
Demande d'urgence : NON		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Olga Barben		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :